



Communiqué de presse – En dehors de la séance boursière - Information réglementée*

Bruxelles, 17 décembre 2012

Le total des remboursements de KBC aux pouvoirs publics fédéraux belges et flamands atteint 6,4 milliards d'euros

Le 10 décembre dernier, KBC avait annoncé avoir obtenu l'accord de la Banque nationale de Belgique pour rembourser l'intégralité des aides publiques reçues aux pouvoirs publics fédéraux belges. Aujourd'hui, KBC rembourse effectivement 3 milliards d'euros d'aides publiques, plus une prime de 15% (450 millions d'euros) aux pouvoirs publics fédéraux belges, portant ainsi le total des remboursements, paiements de coupons et primes de garantie sur CDO à 6,4 milliards d'euros. Si KBC rembourse, comme prévu, une première tranche des aides publiques obtenues des pouvoirs publics flamands au premier semestre 2013, le total des remboursements atteindra environ 9 milliards d'euros à fin 2013. Lorsque toutes les aides publiques auront été remboursées par KBC, le montant total des remboursements, paiements de coupons et primes de garantie sur CDO s'élèvera au minimum à 13 milliards d'EUR. Ce montant est à comparer avec les 7 milliards d'euros que KBC avait obtenus des pouvoirs publics fédéraux belges et flamands en 2008 et 2009.

Johan Thijs, CEO du groupe KBC, a commenté ce remboursement en ces termes: "Une fois de plus, je souhaite profiter de l'occasion pour exprimer toute notre estime et notre gratitude aux pouvoirs publics fédéraux belges et flamands pour l'aide qu'ils nous ont accordée à un moment crucial de la crise financière de 2008/2009. Après des années de dur labeur, et grâce au soutien loyal de notre personnel, de nos clients et de nos actionnaires, le moment est venu pour nous d'honorer nos engagements. Nous nous réjouissons tout particulièrement de pouvoir rembourser plus tôt que prévu l'injection de capital de 3,5 milliards d'EUR du Gouvernement fédéral et nous souhaitons poursuivre dans cette voie en ce qui concerne notre engagement à l'égard du Gouvernement flamand."

Steven Vanackere, vice-premier ministre et ministre des finances, a salué la nouvelle comme suit: *"Lorsqu'en 2008 et 2009, au plus fort de la crise financière, KBC a sollicité l'aide des pouvoirs publics fédéraux belges et flamands, ceux-ci ont pris leurs responsabilités. Tant les pouvoirs publics fédéraux que flamands ont chacun injecté 3,5 milliards d'euros de capital dans KBC. En mai 2009, nous avons en outre élaboré avec les pouvoirs publics fédéraux un système de garantie du portefeuille de CDO de KBC.*

À l'époque, la décision judicieuse du Gouvernement a permis d'éviter une crise systémique en octroyant une intervention temporaire. Aujourd'hui, le remboursement accéléré des capitaux injectés constitue une bonne affaire tant pour KBC que pour le Gouvernement. Pour KBC, cela signifie la fin d'une période houleuse. Pour le Gouvernement, c'est le signe que le secteur financier retrouve un peu de quiétude."

Le tableau ci-dessous montre les montants que KBC a remboursés jusqu'à présent aux pouvoirs publics, tant fédéraux belges que flamands, ainsi que ceux prévus pour le premier semestre 2013.

Aperçu des remboursements de KBC aux pouvoirs publics belges depuis la crise financière jusqu'à fin décembre 2012 et, pour mémoire, ceux prévus en 2013.

(Il s'agit de paiements en espèces dont la date peut différer par rapport aux dates d'inscriptions comptables ou de capital).

	2008	2009	2010	2011	2012	Totaal 2008-2012	Prévision 2013
(Fédéraux) YES					€ 3.500.000.000	€ 3.500.000.000	€ 0
(Flamands) YES					€ 0	€ 0	€ 1.166.666.667
Prime					€ 525.000.000	€ 525.000.000	€ 583.333.334
Coupon federal				€ 297.500.000	€ 297.500.000	€ 595.000.000	€ 246.000.000
Coupon flamand				€ 297.500.000	€ 297.500.000	€ 595.000.000	€ 297.500.000
Sous-total				€ 595.000.000	€ 4.620.000.000	€ 5.215.000.000	€ 2.293.500.001
Garantie CDO		€ 170.369.920	€ 340.739.840	€ 340.739.840	€ 340.739.840	€ 1.192.589.440	€ 340.739.840
Total						€ 6.407.589.440	€ 2.634.239.841

Coordonnées:

Wim Allegaert, Directeur Investor Relations, KBC groupe SA.

Tél. 32 2 429 40 51 wim.allegaert@kbc.be

Viviane Huybrecht, Directeur Communication Groupe et porte-parole de KBC Groupe SA.

Tél. 32 2 429 85 45, pressofficekbc@kbc.be

KBC Groupe SA
Av. Du Port 2 - 1080 Bruxelles
Viviane Huybrecht:
directeur
Communication Groupe et
Service Presse / Porte-parole
Tél. 02 429 85 45

Service Presse
Tél. 02 429 65 01
Fax 02 429 81 60
E-mail: pressofficekbc@kbc.be

* Ce communiqué contient des informations soumises à la réglementation sur la transparence des entreprises cotées en Bourse.

Les communiqués de presse KBC peuvent être consultés sur www.kbc.com ou obtenus en envoyant un courriel à pressofficekbc@kbc.be

Suivez nous 
www.twitter.com/kbc_group